

**Commune de MAILLY-RAINEVAL****PROCÈS-VERBAL**  
**de la réunion du Conseil Municipal**  
**de MAILLY-RAINEVAL**

Séance ordinaire du 25 Septembre 2024

**Convocation** : le 17 Septembre 2024**Affichage** : le 02 Octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur Francis MOURIER, Maire.

**Présents** : Mesdames Carole CHARLES, Linda HOREMANS, Tatiana VIALLANEIX (*arrivée à 20h16*) et Messieurs Gilles BRULÉ, Philippe GOBLET, Francis MOURIER, Alexandre SOMMER, Christophe TAHON.

**Représenté(es)** : M<sup>r</sup> Vincent RICHARD par M<sup>r</sup> Philippe GOBLET.  
M<sup>r</sup> Xavier FAUVEL par M<sup>me</sup> Linda HOREMANS.  
M<sup>me</sup> Emmanuelle FIRMIN par M<sup>r</sup> Francis MOURIER.

**Secrétaire de la séance** : M<sup>r</sup> Philippe GOBLET.

**Approbation du Procès-verbal du conseil du 25 Juin 2024 :**

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h06.

**Recrutement d'un Agent recenseur :**

M<sup>r</sup> le Maire, informe le conseil municipal que le lancement de la campagne de recensement des habitants 2025 se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025.

M<sup>me</sup> Virginie DE FOER, notre secrétaire sera coordonnateur communal.

Un devis a été réalisé par les services postaux afin d'effectuer le recensement de la commune. Ce devis, a été réceptionné ce jour, pour un montant estimé à 3 978 € TTC pour 115 logements représentant environ 309 habitants.

Un appel à candidature sera distribué dans chaque boîtes aux lettres de nos administrés, afin de procéder à la nomination d'un agent recenseur pour procéder au recensement des habitants. Nous sommes dans l'attente d'information de l'état, pour la Dotation forfaitaire de recensement qui sera connue en octobre 2024, afin de dédommager la personne qui sera chargée de celui-ci.

**Ouverture d'un centre de loisirs à ROUVREL :**

M<sup>r</sup> le Maire, informe le conseil municipal que M. LEROY, Maire de la commune de ROUVREL, à réceptionné une quinzaine de réponses suite au sondage effectué pour l'ouverture d'un centre de loisirs durant les vacances de la Toussaint. M. LEROY, demande donc si nous sommes favorables à l'ouverture du centre de loisirs, pour les vacances de la Toussaint.

M<sup>r</sup> le Maire, rappelle également qu'un sondage devait être mis en place dès la rentrée pour les mercredis en plus des vacances scolaire, une convention sera donc établie entre les communes.

Après réflexion, les membres du conseil, donne leurs accords seulement pour effectuer l'ouverture du centre durant les petites vacances (1 semaine) et les grandes vacances (1 mois).

**Bilan de la Fête du Village :**

Monsieur le Maire remercie et félicite toutes les personnes ayant œuvré à la fête du village.

M<sup>r</sup> Christophe TAHON présente les finances de la fête du village au conseil :

**Repas distribués : 140 repas adultes et 20 repas enfants**

**Dépenses : 3 873.27 €**

**Recettes : 3 656.80 €**

**Coût Commune : 216.47 €**

Les membres du conseil, souhaitent renouveler le groupe de musique « Les Nouveaux Talents » pour la fête du Village du 14 Septembre 2025.

M<sup>me</sup> Tatiana VIALLANEIX, conseillère, nous propose d'effectuer un concert gratuit dans l'église le 13 septembre 2025. Nous sommes dans l'attente de confirmation.

**Divers devis :**

↳ Cimetière :

Monsieur le Maire, présente aux membres du Conseil Municipal, le devis établi par les Pompes Funèbres DESPREZ de Moreuil. Le devis est estimé à 6 513 € TTC, afin de réaliser un étage complémentaire au columbarium et de créer un jardin du souvenir.

Après réflexion, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité des membres présents le devis.

↳ Travaux sécurisation de la RD 14 :

Monsieur le Maire, présente aux membres du Conseil Municipal, le devis établi par EVIA de Berteaucourt – les - Dames. Le devis est estimé à 228 353.52 € TTC, afin de réaliser les travaux de sécurisation sur la RD 14, avant la remise en état de celle-ci par le Département.

Monsieur le Maire, informe les membres du conseil qu'une réunion de travail aura lieu lundi 7 Octobre 2024, et qu'une intervention sur une route départemental est contraignante suivant sa classification. Une autre proposition avec les radars et feux récompenses est en cours pour faire ralentir les véhicules. Une discussion sur la sécurisation routière d village sera à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

↳ Monument aux morts :

Monsieur le Maire, informe les membres du Conseil Municipal, qu'un projet de restauration du monument aux morts est en cours. Des devis seront donc proposés lors d'un prochain conseil.

**Organisation des différentes manifestations :**

☞ Balade Féerique :

La balade féerique aura lieu le 05 octobre 2024 à 19h30 et 19h50, organisée par la Compagnie P14. Un Food truck sera à disposition dans la cour de l'école.

Un 2<sup>e</sup> flyer, sera distribué dans les boîtes aux lettres des administrés, le 26 septembre prochain avec toutes les informations nécessaires.

☞ Commémoration du 11 Novembre :

**11h00** : Rassemblement au Monument aux Morts,  
Clique du Plessier – Rozainvillers,  
Dépôt de gerbes,  
Pot de l'amitié offert par la municipalité.

☞ Soirée jeux / Beaujolais Nouveau :

L'espace de vie sociale intercommunal de la CCALN nous propose d'organiser une soirée jeux de société au sein de notre commune.

Nous proposons donc à nos administrés de nous rejoindre le vendredi 22 novembre 2024, à partir de 18h30. Cette soirée débutera par les jeux de société, suivi du beaujolais nouveau et de son plateau de charcuterie.

☞ Repas / spectacle ou colis des aînés :

M<sup>r</sup> le Maire, informe le conseil municipal qu'un repas suivi d'un spectacle sera organisé le samedi 23 novembre 2024 à 12h, à Sauvillers-Mongival, pour nos aînés.

Ce repas / spectacle est réalisé en collaboration avec les communes de Sauvillers-Mongival et Aubvillers.

Un flyer coupon-réponse, sera distribué à l'ensemble de nos aînés afin qu'ils puissent choisir entre le repas/spectacle ou un colis. Une réponse est attendue avant le 29 octobre 2024, le covoiturage est possible afin de se rendre au repas des aînés.

☞ Arbre de Noël :

- ⇒ Samedi 19 ou 26 Octobre à 14h : préparation et décoration extérieur de Noël.
- ⇒ Samedi 07 Décembre à 14h : préparation et décoration intérieur de la Mairie.
- ⇒ Dimanche 08 Décembre : Arbre de Noël et Colis des Aînés de 15h à 17h.

L'arbre de Noël est fixé au 08 décembre 2024. Une distribution de carte cadeaux sera effectuée aux enfants de la commune de la naissance jusqu'au 11 ans.

Monsieur le Maire, informe les membres du conseil, que la moitié des cartes cadeaux de l'année n'ont pas été récupérés lors de l'arbre de Noël.

Un flyer coupon-réponse, sera distribué cette année afin que les parents des enfants puissent nous confirmer leurs présences lors du Noël 2024. Nous fixons une date limite au 27 décembre 2024 pour remettre les cartes cadeaux lors des permanences mairie aux enfants.

**Questions diverses :**

☞ PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) Avre Luce Noye :

M<sup>r</sup> le Maire, informe les membres du conseil qu'un flyer sera distribué le 26 septembre 2024.

Il s'agit de projeter le développement intercommunal dans les différents domaines de l'aménagement du territoire : Habitat, Économie, Environnement, Démographie, Équipements, pour les 10-15 prochaines années.

Il est rappelé que durant le travail d'élaboration du PLUi, un cahier de doléances est tenu à disposition dans chaque mairie pour recevoir les éventuelles observations. N'hésitez pas à vous exprimer !

Monsieur Gilles BRULÉ, nous informe sur les prochaines étapes dans la conception des pièces réglementaires, le zonage va être accompagné de :

- L'élaboration des Orientations d'Aménagement et Programmation (OAP) exposant la manière dont la communauté souhaite aménager certains secteurs à enjeux (OAP sectorielles) et/ou diriger certaines thématiques sur tout ou partie du territoire (OAP thématiques : orientations éventuelles sur l'habitat, les déplacements, le patrimoine, les énergies renouvelables...),
- La rédaction du règlement écrit qui précise les règles d'urbanisme s'appliquant aux zones identifiées (urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières).

☞ Territoire d'Énergie de la Somme (FDE 80) :

M<sup>r</sup> le Maire, informe les membres du conseil qu'une réunion des délégués à eu lieu le 23 septembre dernier à Rouvrel.

L'ordre du jour été le suivant :

1. Mot d'accueil du Président et du responsable de secteur
2. Groupement d'achat d'électricité et de gaz

**Tarif d'achat 2024**

Gaz : 82.50 € /MWh

Électricité : 165 € / MWh

**Tarif d'achat 2025**

Gaz : 73 € /MWh

Électricité : 127 € / MWh

3. Transition énergétique, développement des énergies renouvelables
  - a. Zone d'accélération des énergies renouvelables
  - b. Dispositifs d'accompagnement proposés par Territoire d'énergies Somme
    - I. Schémas directeurs des énergies renouvelables
    - II. Contrat Chaleur Renouvelable territorial (CCRt80)
    - III. Dispositif « Les Générateurs »
    - IV. Société d'économie mixte SEM Somme Énergies
  - c. Développement du gaz vert et nouvelles perspectives
4. Plan déploiement IRVE (Infrastructures de Recharges de Véhicule Électrique)
5. Évolution des infrastructures des réseaux électriques : principaux enjeux
6. Projets et réalisation sur le secteur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.

Fait à Mailly-Raineval,  
Le 27 Septembre 2024